Unia secrétariat central
Secrétariat présidentiel

Weltpoststrasse 20
CH-3000 Bern 15
T +41 31 350 21 11
F +41 31 350 22 11
http://www.unia.ch

Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

Conférence de presse de l'Union syndicale suisse USS
Berne, le 27 novembre 2017

Les salarié-e-s doivent aussi profiter de la reprise!

Vania Alleva, présidente du syndicat Unia

Une récente enquête du KOF, le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ, montre clairement qu'après les années difficiles qui ont suivi la crise financière et l'abandon du taux plancher du franc face à l'euro, les entreprises helvétiques ont à nouveau le vent en poupe. Selon l'enquête de l'EPFZ, la reprise est de retour dans presque toutes les branches économiques. L'indicateur KOF de l'emploi a même atteint son plus haut niveau depuis sept ans. Les investisseurs et les détenteurs de titres se frottent déjà les mains. Les chasseurs de dividendes s'attendent d'ores et déjà à une politique de distribution généreuse. On le remarque notamment à la hausse constante de la Bourse suisse. Le SMI a bondi de plus de 16% en un an.

Des résultats positifs, des bénéfices et des cours boursiers en hausse : n'est-ce pas au fond une bonne nouvelle pour les salarié-e-s ? En aucune façon. Plus que jamais, les personnes qui ont travaillé durement au quotidien dans les entreprises, et rendu cette croissance possible, ne doivent pas repartir les mains vides. Suite à la crise financière comme après l'abandon du taux plancher du franc, nombreux ont dû accepter à contrecœur des restructurations, des réductions de l'horaire de travail ou encore des heures supplémentaires impayées.

Les arguments faibles, derrière lesquels le patronat s'est abrité ces dernières années pour refuser des augmentations de salaire méritées depuis longtemps, ne sont plus valables aujourd'hui.

L'heure est venue pour les salarié-e-s de profiter de la reprise. À cela s'ajoute que l'énorme travail fourni mérite largement une hausse de salaire. La stagnation des rémunérations, alors que chaque année les primes d'assurance maladie augmentent et que le renchérissement des prix est à nouveau en hausse, laissent de nombreuses familles craindre le pire pour leur budget. Il y a toujours moins de revenus à disposition alors que les coûts augmentent. Cela ne peut pas continuer ainsi.

Qu'en est-il de la situation dans les secteurs ? Certains accords salariaux ont déjà abouti, d'autres sont encore en discussion. Force est de constater que les négociations salariales d'automne sont toujours plus souvent décalées vers l'hiver, voire qu'elles ne s'achèvent que l'année suivante.

La **branche de la construction** est en plein essor depuis des années. Les chiffres d'affaires augmentent, les cahiers de commandes sont pleins. Jamais on n'a autant construit. Pourtant, les entreprises de construction cherchent à économiser partout. Le personnel est toujours moins nombreux pour assumer toujours plus de travail. Dans le bâtiment par exemple, chaque ouvrier génère par son activité près de 9000 francs de bénéfice par an. Malgré cela, les employeurs refusent d'accorder une hausse de salaire correcte. Ils ont communiqué que les négociations avaient échoué, une situation que les maçons ne peuvent pas accepter sans réagir.

Les **arts et métiers** affichent également une vigoureuse croissance. Le volume des commandes est très élevé, et les perspectives pour 2018 sont excellentes. Les entreprises tournées vers le marché intérieur bénéficient de prix d'achats de matières premières favorables liés aux taux de change dans la zone euro. Nous avons déjà conclu plusieurs accords dans ce secteur. Par ex., les salaires minimums vont augmenter dans les entreprises pour systèmes de plafonds et d'aménagements intérieurs (+50 à 100 francs) ou dans la construction en bois (+1%). Les salaires effectifs progresseront également, par ex. dans la branche de l'installation électrique et télécommunication (+1,5%), ou encore dans les techniques du bâtiment ou dans la construction métallique (+1% à chaque fois).

Et le **commerce de détail** ? Ici aussi la règle veut que de moins en moins de salarié-e-s génèrent une valeur ajoutée toujours plus grande. Les effets de la numérisation se ressentent durement dans la branche, créant un climat d'insécurité parmi le personnel. Unia a obtenu chez Coop une hausse de 1% de la masse salariale. Le syndicat avait revendiqué une augmentation générale pour l'ensemble du personnel. Le pourcent de salaire supplémentaire sera tout de même largement distribué et profitera à deux tiers du personnel au moins. Compte tenu de l'augmentation du coût de la vie, il s'agit d'une compensation à la fois nécessaire et importante. Des améliorations ont été également obtenues au niveau du congé paternité et du congé maternité chez Coop.

Dans la branche de la **coiffure**, les salaires minimums des employé-e-s entre la 3^{e} et la 5^{e} année de service ont été relevés. Les employé-e-s qualifiés toucheront ainsi jusqu'à 200 francs de salaire supplémentaire, grâce à un ajustement de 3800 à 4000 francs. Les employé-e-s semi-qualifiés recevront jusqu'à 480 francs de plus par mois, le salaire minimum passant de 3420 à 3900 francs. En outre, les coiffeuses et coiffeurs sans formation reconnue seront également soumis à la CCT dès 2018, et donc protégés par les salaires minimums. C'est d'autant plus important qu'il s'agit du principal instrument de lutte contre le dumping salarial.

Dans la **branche alémanique du nettoyage**, une hausse salariale de 0,7 à 1,8% (selon la catégorie) a été obtenue pour 2018. En Suisse romande, nous avons négocié une augmentation de 0,8 à 2,8% (nettoyage d'entretien). Les accords conclus dans la branche du nettoyage montrent que grâce à la CCT, les salaires ont enregistré une hausse substantielle au fil des ans.

Dans le secteur de l'**industrie**, nous sommes également en mesure de communiquer plusieurs bons accords. Notamment dans l'industrie alimentaire et des boissons, par exemple chez Feldschlösschen (+1,2% à titre général), chez Lindt & Sprüngli (+1%), dans l'industrie horlogère (+0,5%) ainsi que dans la chimie. Le géant Givaudan va ainsi accorder une hausse générale des salaires de 1,5%. Les négociations se poursuivent toutefois, voire ne font que commencer dans beaucoup d'autres entreprises de la chimie-pharma comme dans l'industrie des machines.
Unia en reste à sa revendication initiale, sachant que, sous prétexte du franc fort, le secteur industriel n'a guère ménagé son personnel. Il convient de rappeler ici qu'une ouvrière de l'industrie horlogère payée environ 3500 francs procure à son entreprise un bénéfice de près de

79 000 francs. L'écart est plus spectaculaire encore dans l'industrie pharmaceutique où le bénéfice réalisé par employé-e atteint 364 000 francs.

En résumé et au vu de la bonne conjoncture, le bilan reste insatisfaisant, avec toutefois quelques lueurs d'espoir. La reprise, qui est maintenant confirmée par tous les économistes, doit également avoir un effet positif sur le portemonnaie des salarié-e-s dans les négociations en cours :

- Se situant aux alentours de 1%, les résultats obtenus jusqu'ici sont en dessous de nos attentes. Ils sont cependant meilleurs que ceux des deux années précédentes. Ils ont été possibles grâce à l'organisation syndicale des salarié-e-s et la ténacité d'Unia. Malheureusement, la hausse obtenue ne compense pas suffisamment la hausse des primes des caisses maladie ainsi que le renchérissement.
- Il reste un besoin de rattrapage, notamment dans les secteurs des arts et métiers et de la construction. Nous continuerons à porter nos revendications l'année prochaine. Dans l'industrie, où les négociations sont loin d'être terminées, Unia estime qu'une hausse de salaire moyenne de 1,5 à 2 % se justifie pleinement aujourd'hui. Tant en raison de la reprise vigoureuse que de l'augmentation du renchérissement.

Des augmentations ne sont pas pas seulement supportables pour les entreprises, mais avant tout absolument nécessaires pour les salarié-e-s !

Renseignements :

Vania Alleva, présidente du syndicat Unia, 079 620 11 14, vania.alleva@unia.ch